

Pierre KLEIN  
*Historien d'art*

# Jules Siegfried (1837-1922), un Alsacien de conviction et de progrès

Comme beaucoup des membres des grandes familles protestantes dont il partageait le même intérêt pour les questions sociales, Jules Siegfried fut un bourreau de travail. « Agir, c'est vivre », aimait-il répéter à son entourage. Une devise qu'il appliquera, sans jamais faillir, à sa longue carrière de négociant, de philanthrope et d'homme politique ; une devise qu'il fera même inscrire sur sa pierre tombale.

## De la bourgeoisie au patriciat mulhousien

Mulhouse est depuis le XV<sup>e</sup> siècle une « République » indépendante, adhérente au mouvement religieux de la Réforme et prudemment alliée aux cantons suisses voisins. Une alliance bénéfique pour Mulhouse, puisque cette neutralité politique, en la protégeant des exactions de la guerre de Trente ans, lui apporte un afflux de main-d'œuvre qualifiée et entreprenante, et lui permet, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, de se positionner gagnante dans le secteur de l'industrie cotonnière, plus précisément dans la fabrication des « indiennes », c'est-à-dire des tissus de coton peints ou imprimés à la manière des Indes, alors très en vogue dans toute l'Europe.

*Le Livre d'Or des bourgeois de Mulhouse*, rédigé en 1850 par l'archiviste Nicolas Ehrsam nous renseigne sur les dates d'arrivée et sur l'origine géographique des familles migrantes venues nombreuses d'Allemagne, de Suisse et du Haut-Rhin. C'est ainsi qu'en 1647, Adam Siegfried est le premier de sa lignée à obtenir le droit de bourgeoisie. Il est originaire de la commune proche de Hochstatt à 7 km au sud-ouest de Mulhouse.

Lors du traité de Réunion de la République de Mulhouse à la République française, le 15 mars 1798, les Siegfried sont des artisans locaux : tisseur, tailleur d'habits, boucher, boulanger, tonnelier, tanneur, etc. Le grand-père de Jules S., Jean-Georges Siegfried, est drapier de son état. Il faut attendre le 22 septembre 1834, c'est-à-dire le mariage de son fils Jean-Jacques Siegfried, père de Jules S., avec la demoiselle Louise Blech, fille de François-Joseph Blech, manufacturier, et de Marie-Anne Schlumberger, pour que les Siegfried puissent être acceptés dans le milieu très fermé du patriciat protestant mulhousien. En effet, le père de l'épouse, François-Joseph Blech est le fils de Frédéric Blech, fabricant d'indiennes, et de Marie-Anne Fries, elle-même fille de Philippe Jacques von Fries<sup>1</sup> né en 1715, à Mulhouse, ministre du culte protestant, fait chevalier de l'empire autrichien, en janvier 1775, pour services rendus à la couronne. Par ailleurs, la mère de Louise Blech, Marie-Anne Schlumberger, est la fille de Catherine Hartmann et de Pierre Schlumberger, d'abord associé comme négociant à Jean Dollfus, puis fabricant d'indiennes associé au manufacturier Jean Hofer, autre grand nom de l'industrie textile et dernier bourgmestre de la République de Mulhouse.

---

1 L'auteur remercie M. W.Tolsma, professeur d'allemand, pour sa traduction des documents généalogiques de la famille comtale des Fries.

Pour autant, le marié, Jean-Jacques Siegfried, ne dirige encore qu'une maison de coton, d'importance modeste. Il se déplace beaucoup à travers le monde, au Mexique, en Perse, aux États-Unis, et ce goût du voyage, il le transmet à ses trois fils, Jules, Jacques et Ernest, nés respectivement le 12 février 1837, le 26 mars 1840 et le 4 décembre 1843, à Mulhouse.

### Périple en Amérique

« Employé de son père dès l'âge de quatorze ans [...], Jules apprend à fond et dans le détail la pratique du commerce. Suivant l'usage de l'époque, il fait tout dans le bureau, jusqu'aux travaux les plus humbles<sup>2</sup> ». Aucun apprentissage, soit-il fastidieux, ne le rebute : c'est ainsi que, sa vie durant, « il conservera l'habitude de confectionner admirablement les paquets, proprement pliés et correctement ficelés ». Diriger une entreprise, c'est être capable d'exécuter soi-même ce que l'on commande à ses subordonnés, et sur ce point, Jules est parfaitement formé.

En février 1861, il atteint sa vingt-quatrième année. Cela fait dix ans qu'il travaille avec son père et les arcanes du négoce de coton lui sont dorénavant familiers. Disposant d'une épargne de dix mille francs économisée sur ses salaires, il décide de l'utiliser pour aller découvrir l'Amérique.

De nombreux différents culturels, économiques et politiques opposent depuis longtemps déjà les États agricoles et esclavagistes du Sud aux États industriels et abolitionnistes du Nord. Aussi, lorsque le 6 novembre 1860, le candidat du Parti républicain, le nordiste Abraham Lincoln, est élu seizième président des États-Unis, la Caroline du Sud choisit alors de se retirer de l'Union américaine, entraînant bientôt avec elle six autres États sudistes ; c'est le début d'une guerre civile ou Guerre de Sécession, qui va durer quatre ans et s'achèvera en avril 1865.

Grâce à ses relations d'affaires, Jules Siegfried a la chance d'emporter quelques lettres d'introduction dans ses bagages, dont une pour le président Lincoln. Dès sa première rencontre à Washington, le jeune mulhousien est littéralement fasciné par « ce géant taillé à coups de hache et comme mal équarri, dégingandé, hirsute, habillé à la diable, grand corps caricatural sur lequel les vêtements pendaient comme sur un mannequin ». Entre les deux hommes, un courant de sympathie passe et Jules Siegfried devient vite un hôte assidu de la Maison Blanche. Il y noue des contacts importants qui le renseignent utilement et le confortent dans sa première impression : la guerre risque d'être longue. Or, en 1861, le principal fournisseur de l'industrie cotonnière européenne n'est autre que le Sud des États-Unis. Nul doute que si ce conflit devait se prolonger, l'Europe manquerait de coton et aurait à souffrir des lourdes conséquences d'une telle pénurie. Il était donc vital de trouver rapidement un autre fournisseur.

« L'Inde étant grande productrice de coton, il serait intéressant d'aller y fonder, sans tarder, une maison de commerce, pour profiter de l'occasion exceptionnelle qui s'offre », écrit-il alors à son frère Jacques, lequel s'occupe, depuis 1858, de négoce cotonnier à la Nouvelle-Orléans.

### Bombay et la fièvre cotonnière

Dès son retour à Mulhouse, en 1862, avec le concours financier de quelques amis et en association avec son frère Jacques, Jules Siegfried fonde une société en commandite au Havre, avec comptoirs à Liverpool et à Bombay. Le 5 décembre, Jules s'embarque de Marseille pour le continent indien.

Deux semaines plus tard, secondé d'un caissier-comptable français et de quelques employés indigènes, sa maison de commerce est devenue opérationnelle. Comme il l'a prévu, la pénurie du coton américain a une incidence immédiate sur les cours qui s'envolent : « une hausse colossale se déclara aussitôt sur les prix : le coton que l'on payait jusque-là 80 ou 100 roupies, s'éleva jusqu'à 700 roupies, et comme ces prix inespérés stimulaient la culture, Bombay se trouva bientôt exporter annuellement un million de balles d'une valeur totale de 800 millions de francs<sup>3</sup> ».

2 SIEGFRIED André, *Mes souvenirs de la III<sup>e</sup> république. Mon père et son temps*, Paris, éditions du Grand siècle, 1946, p. 9. Les citations qui suivent sont tirées du même ouvrage.

3 SIEGFRIED Jacques, *Seize mois autour du monde, 1867-1869, particulièrement aux Indes, en Chine et au Japon*, Paris, éditions Hetzel, 1869, p. 89. Ouvrage d'un grand intérêt pour l'historien.

La tentation est alors grande de spéculer ; matières premières, actions de compagnies nouvelles, foncier, tout est prétexte à s'enrichir rapidement, mais Jules Siegfried, homme de rigueur, se refuse à de telles pratiques, préférant s'en tenir à son rôle de commissionnaire, c'est-à-dire d'intermédiaire entre planteurs locaux et industriels européens. Également homme de bon sens, il sait que le conflit américain ne sera pas éternel et qu'un retour de la paix entraînera la chute des cours du coton indien. Les événements politiques lui donnent bientôt raison : le 9 avril 1865, les troupes sudistes capitulent.

Pour les entrepreneurs de Bombay, nombreux à s'être laissés séduire par l'appât du gain facile, l'arrêt des hostilités marque l'effondrement des cours et la ruine des affaires. Jules et Jacques Siegfried peuvent se féliciter au contraire de leur sagesse : à vingt-neuf et vingt-six ans, ils ont réalisé une fortune et la guerre de Sécession étant terminée, Jules décide de s'installer au Havre. Jacques, remplacé par son plus jeune frère Ernest, se retire de la société et part entreprendre un long voyage autour du monde : dorénavant, « mon seul état », dira-t-il, « est de regarder autour de moi [...] ce qui se passe dans les différents pays [...], et de chercher à tirer de ces études quelque profit pour ma patrie<sup>4</sup> ».

### Fondation d'une école de commerce à Mulhouse

Les frères Siegfried ont toujours entretenu des relations étroites avec l'Alsace. C'est pour aider au développement économique de Mulhouse, leur ville natale, qu'ils offrent en novembre 1865 une somme de cent mille francs et la destinent à la fondation d'une école supérieure de commerce. Il n'existe alors qu'un seul établissement de ce genre, créé à Paris, en 1820, par un commerçant lyonnais, Vital Roux. Dans un *Mémoire* adressé au président de la Société industrielle de Mulhouse<sup>5</sup> (SIM), les généreux mécènes vont devoir convaincre leur interlocuteur de l'utilité et de l'urgence d'un enseignement encore trop délaissé : « En France, notre commerce [...] n'est que fort peu développé à l'étranger [...], et quant aux matières premières nécessaires à nos usines, qu'évidemment on devrait importer directement, nous sommes encore réduits à en chercher la plus grande partie dans les entrepôts de l'Angleterre. [...] Il ne faut pas que le commerce français laisse ainsi passer en d'autres mains la part qui lui revient dans ces belles sources de fortune [...]. Pour arriver à ce but, la première chose à faire serait d'avoir dans les pays étrangers des comptoirs français. [...] Nous serions ainsi renseignés sur les débouchés possibles, de même que sur l'avantage des achats à la source. [...] Il faut donc que nous envoyons au-dehors des négociants bien posés, et c'est à la jeunesse, pensons-nous, qu'il faut, s'adresser, car ce sont les jeunes gens qui réunissent les meilleures conditions pour s'expatrier [...]. Mais pour cela il faudrait des jeunes gens préparés par de bonnes études commerciales, théoriques et pratiques. [...] Une école de commerce ainsi entendue, rendrait d'immenses services [...], elle serait surtout un bienfait pour tant de jeunes gens intelligents de l'Alsace qui, faute aussi d'avoir les connaissances nécessaires, n'arrivent la plupart du temps qu'à de trop modestes emplois [...]. Que la Société industrielle veuille bien prendre l'initiative et patronner cette création comme elle l'a fait pour les écoles de filature et de tissage, et nous sommes convaincus que le succès ne se fera pas attendre [...]»<sup>6</sup>.

En effet, le 1<sup>er</sup> octobre 1866, l'École supérieure de commerce de Mulhouse accueille ses 25 premiers élèves, tous externes. En l'absence de subsides de l'État français, les frais scolaires s'élèvent à 600 francs. L'enseignement adopté – 30 heures de cours par semaine – est essentiellement pratique et ne

4 Intervention orale de M. Jacques Siegfried lors de *l'Enquête parlementaire sur la marine marchande*, séances des 4,7 et 9 juin 1870, Imprimerie du Journal officiel, Paris, p. 618..

5 Jules Siegfried fut reçu membre de la SIM au cours de l'année 1865. Son frère Jacques était également membre de la SIM.

6 « Mémoire au sujet de la fondation à Mulhouse d'une École de commerce, présenté par MM. Jules et Jacques Siegfried – Séance du 27 novembre 1865 », *Bulletin de la SIM*, t. XXXVI, 1866, p. 145-152.

comprend aucune matière étrangère au commerce. S'étalant sur deux ans, il est sanctionné, après examen de sortie et minimum de points requis, par un diplôme très recherché des employeurs. Les effectifs s'accroissent régulièrement : ils atteignent bientôt une cinquantaine d'élèves, « preuve de l'intérêt que les familles attachent à nos études » déclare Achille Penot qui, en sa qualité de vice-président et enquêteur de la SIM, a beaucoup œuvré pour l'aboutissement de ce projet.

L'idée novatrice des frères Siegfried essaime rapidement : en 1868, le palais du doge Foscari, à Venise, devient le siège de l'École royale supérieure de commerce. Dans son bulletin de juillet 1870, la SIM informe ses adhérents que « les chambres de commerce de Lyon et du Havre se disposent à doter ces deux villes importantes d'écoles qui seront en grande partie une imitation de la nôtre. Ces créations, qui se succèdent à de si courts intervalles, démontrent que la nécessité d'un enseignement commercial élevé est toujours mieux comprise [...] »<sup>7</sup>.

Hélas, la guerre franco-prussienne de 1870-1871 et les conséquences du traité de Francfort sur le problème de nationalité pour les natifs des provinces annexées vont forcer le conseil d'administration de la SIM à voter la fermeture de l'École de commerce de Mulhouse<sup>8</sup>. En effet, outre les élèves de 19-20 ans qui s'exilent pour fuir le service militaire obligatoire allemand, un grand nombre d'enseignants optent également pour la nationalité française et partent se fixer en France afin d'y trouver une situation professionnelle plus conforme à leur sensibilité patriotique. Beaucoup la trouveront au Havre et à Rouen, d'autres à Lyon comme l'éminent Dr Achille Penot, nommé directeur de l'École de commerce et de tissage de cette ville dès juillet 1872.

### Le Cercle mulhousien

C'est au cours de séjours d'affaires en Angleterre que Jules Siegfried fait la découverte des Working men's club ou Cercles d'ouvriers, alors très répandus Outre-Manche<sup>9</sup>. Le but de tels établissements est de tenir éloigné l'ouvrier du cabaret, en lui procurant les moyens « de se récréer et de s'instruire ». En échange d'une participation financière modique, le membre du club dispose de locaux salubres et aménagés pour rencontrer ses collègues d'usines ou nouer de nouvelles relations. S'il sait lire, une bibliothèque est mise à sa disposition ; s'il est analphabète, des cours de lecture, d'écriture et d'arithmétique lui seront dispensés avec son accord par les meilleurs enseignants. Sur le plan récréatif, il peut rejoindre l'une de ces sociétés internes au club et pratiquer musique instrumentale ou vocale, activité sportive ou théâtrale.

Jules Siegfried est immédiatement convaincu de l'utilité sociale des Cercles d'ouvriers et songe à doter sa ville natale d'une semblable structure. Nous sommes en octobre 1868. Comme il l'avait fait précédemment pour l'École supérieure de commerce, il adresse un *Mémoire* à la présidence de la SIM et l'assure d'une libéralité de cent mille francs.

Le projet reçoit l'aval du comité d'utilité publique à un seul détail près : que l'on « donne à l'institution à fonder le titre de Cercle mulhousien, très-large et très-élastique, s'appliquant sans exception à tous les habitants de la ville, au lieu de celui de Cercle d'ouvriers, qui avait été proposé d'abord et qui a semblé trop exclusif. [...] Le comité a pensé qu'il serait bon d'élargir ce cadre. Il a cru qu'il y aurait avantage réciproque à ne point isoler cette partie nombreuse de notre population, mais à la fusionner, au contraire, avec le reste de nos concitoyens<sup>10</sup> ».

7 *Ibid*, p. 405.

8 « *Fermeture momentanée* », précise le secrétaire de la SIM, Théodore Schlumberger, lors de son rapport annuel du 1<sup>er</sup> janvier 1873. L'École devra attendre 1920 et un nouveau don de la famille Siegfried pour assister à sa réouverture. *Bulletin de la SIM*, t. XLIII, 1873 et t. XLI, 1871.

9 Le premier des clubs anglais fut fondé en 1849 par le révérend W. Robertson. Il faut attendre 1862 pour voir s'étendre ce type d'établissement à caractère philanthropique. En janvier 1865, environ 180 clubs sont recensés ; un an plus tard, ils sont 302. SOLY Henry, *Working Men's social clubs and educational institutes*, Londres, 1867.

10 « Rapport sur le Cercle mulhousien, présenté au nom du comité d'utilité publique par M. A. Penot », *Bulletin de la SIM* (séance du 26 janvier 1870), p. 238 sq.

Cette opinion ne soulevant aucune objection, l'on évalue les coûts de construction et l'on se met en quête de trouver un terrain. Celui-ci est offert, rue Gay Lussac, par l'industriel Henri Spoerry. Les travaux débutent au cours de l'année 1869, mais l'ouverture du Cercle, initialement prévue en 1870, ne se fera qu'en mars 1872<sup>11</sup>.

### Mademoiselle Julie Puaux

Évoquant la figure paternelle, l'académicien André Siegfried signalait que Jules Siegfried, par sa réussite financière et ses origines familiales, « eût pu songer à se pousser plus avant, par un mariage, dans la société mulhousienne », mais, précise-t-il aussitôt : « Il ne semble pas qu'il ait jamais eu de préoccupation de la sorte : le snobisme patricien lui était aussi étranger que le snobisme nobiliaire<sup>12</sup> ». C'est donc par inclination que, le 2 février 1869, à Alès, dans le Gard, il épouse Julie Puaux, une très belle jeune femme de 21 ans, « vive, intelligente, spirituelle », rencontrée quelques années auparavant à Mulhouse où son père, François Puaux, pasteur de l'église réformée, exerçait alors son ministère.

Dans l'entourage proche des époux, certains s'étonnèrent sans doute de cette union inattendue, réunissant les qualités et les défauts de deux provinces françaises culturellement très différentes. Mais Jules Siegfried n'eut jamais à regretter son engagement. Outre que « la famille Puaux apportait [...] le charme de ses dons intellectuels, sa fantaisie, son esprit, bref, disons le mot, sa civilisation », Julie, « douée d'une intense vie intérieure en même temps que d'un jugement d'une rare sûreté, fut toujours pour son mari [...] un conseiller sûr et surtout un appui moral, qui jamais ne lui manqua<sup>13</sup> ».

Ce soutien indéfectible va lui permettre, à 32 ans, d'envisager avec confiance une nouvelle étape de sa vie professionnelle.

### Les élections municipales d'août 1870

Nous avons signalé plus haut l'attachement que portait Jules Siegfried à l'Alsace et plus précisément à sa ville natale, Mulhouse. Pour autant, en 1870, « devenu citoyen havrais » par la nécessité des événements, il se sent tout à fait à l'aise avec son nouveau lieu d'adoption.

Place forte construite à l'embouchure de la Seine, en 1517, pour s'opposer à la menace étrangère – notamment anglaise et hollandaise –, le « Havre de Grâce »<sup>14</sup> a longtemps souffert du manque d'espace urbain. Ce n'est qu'en juillet 1852 que la ville obtient du gouvernement impérial le droit d'abattre la triple enceinte de ses remparts, favorisant ainsi le développement de son activité économique<sup>15</sup>.

Dans le même temps, avec l'annexion des faubourgs voisins, la population s'accroît considérablement : de 74 900 habitants en 1866, elle passe à 86 000 en 1871, puis atteint la barre des 100 000 habitants en 1881. Cette population se révèle très contrastée. À l'ouvrier d'usine, qualifié, et le plus souvent stable dans son emploi, s'oppose le prolétariat flottant et sans qualification des journaliers du port ; à « une vieille aristocratie bourgeoise autochtone, composée de familles catholiques », et riche d'acquisitions foncières, s'oppose une élite récente du négoce, en grande partie protestante, et venue d'horizons géographiques divers. « Il y avait d'une part tout un groupe alsacien, que le coton avait attiré là [...]. Mais il y avait aussi des Anglais, des Suisses,

11 Le Cercle mulhousien fonctionna de 1872 à 1887, date de rachat par la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques (SACM). Il sera détruit en 1911.

12 SIEGFRIED André, *op. cit.*, p. 38.

13 *Ibid.*, p. 40

14 Le Havre fut édifié par le roi François 1<sup>er</sup>, d'où son nom initial de Françoise de Grâce, nom abandonné pour celui de Havre de Grâce, en mémoire d'une chapelle existante lors de la construction du site fortifié et dédié par les pêcheurs locaux à Notre-Dame de Grâce.

15 SOULAS Jean, « Les étapes de l'évolution du Havre de 1789 à nos jours », *Annales de géographie*, 1940, p. 205.

des Allemands, [...]. Pourtant, ces familles conservaient dans leurs conceptions, leurs manières, quelque chose de distinct. La côte d'Ingouville, où se trouvaient les résidences de cette aristocratie des affaires, contenait ainsi une société, séparée de l'autre, qui ne se mêlait pas aux anciennes familles catholiques et, par rapport à la basse ville, faisaient un peu bande à part<sup>16</sup> ».

En dépit de ces clivages, et grâce à la réputation de grand négociant qu'il véhicule, Jules Siegfried est approché par l'opposition républicaine pour devenir conseiller municipal. Lors des élections des 6 et 7 août 1870, il est élu au premier tour. Le 4 septembre, après l'effondrement du régime impérial, la Troisième République est proclamée. C'est le nouveau maire, Ulysse Guillemard, un ancien républicain modéré de 1848, entouré de Jules Siegfried et de Félix Faure, qui, du balcon de l'hôtel de ville, en fait officiellement l'annonce à la foule de ses administrés.

Que ce soit en politique ou en religion, Jules Siegfried ne fut jamais un dogmatique. « Orléaniste par tradition familiale », devenu républicain en 1870, il est confiant en la réussite de la démocratie, mais « chez lui, des bornes solides marquaient à gauche comme à droite les limites au-delà desquelles il entendait ne pas se laisser entraîner. De son protestantisme, il tenait un respect sincère de l'État laïque, qu'il ne concevait en aucune façon comme devant s'opposer à la religion [...]. De gauche, il l'était certainement, par son dévouement au peuple [...], par ses préoccupations sociales, dépassant de beaucoup les inspirations traditionnelles du patronage ou de la simple charité, mais il était conservateur, au sens le plus fort du terme, presque physiquement hostile au désordre, à la surenchère, à la démagogie, à toutes les formes du radicalisme, de l'extrémisme, de la révolution [...]. Il eut excellemment trouvé sa place dans les rangs du parti libéral anglais<sup>17</sup> ».



Jules Siegfried

### En charge de l'Instruction publique

Nommé premier adjoint au maire du Havre, Jules Siegfried prend en charge l'enseignement, un domaine qu'il affectionne tout particulièrement, puisque, dès 1868, nous le trouvons vice-président de la section locale de la Ligue de l'enseignement<sup>18</sup>. Le 15 avril 1871, il présente au conseil municipal un plan de réorganisation des écoles primaires communales ; un plan ambitieux qu'il justifie par l'urgence et la nécessité de combattre l'illettrisme de la jeune génération française, cause dominante, selon lui et beaucoup de républicains, de la défaite de nos armées contre le peuple allemand.

Ce projet très circonstancié, enrichi de nombreux tableaux synoptiques, est d'un grand intérêt<sup>19</sup>. On y remarque que, sur les 23 établissements communaux alors recensés par le premier adjoint, seuls 6 d'entre eux sont dirigés par des enseignants laïques, les 17 autres l'étant uniquement

16. SIEGFRIED André, *op. cit.*, p. 40. Lire aussi ARDAILLOU P., *Les Républicains du Havre au XIX<sup>e</sup> siècle, 1815-1889*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 1999, p. 18.

17. SIEGFRIED André, *op. cit.*, pp. 62-63.

18. Jules Siegfried fut président du groupe havrais de la Ligue de l'enseignement, une structure militante fondée par Jean Macé, en 1866. Bénéficiant, lors de sa création, de l'aval de la SIM mulhousienne, la Ligue œuvra pour la laïcité, l'obligation et la gratuité de l'instruction primaire.

19. Archives municipales du Havre (AMH), FC, D1-34, plan de réorganisation des écoles du Havre. L'auteur remercie M. Chabannes, archiviste bibliothécaire, de son aide concernant la réforme des écoles havraises.



par des religieux. L'enseignement dispensé « y est faible, parce que les locaux sont en général insuffisants et souvent mêmes malsains. [...] C'est à peine s'il y a des cours suffisantes pour les récréations des élèves. Les classes sont trop nombreuses<sup>20</sup> ». En ce qui concerne les 7 écoles communales congréganistes de filles, exception faite de l'école de Sainte-Marie, « dont la direction et les études ne laissent rien à désirer, il semble que les autres aient pour principal but de former des couturières pour la lingerie. Quant aux salles d'asile, à part celle de Saint-Michel [...], toutes les autres sont très belles et fort bien tenues<sup>21</sup> ».

Au vu des remarques qui précèdent, Jules Siegfried propose ce qu'il estime être « les changements nécessaires à opérer pour faire des écoles du Havre ce qu'on est en droit d'attendre d'une ville aussi intelligente, aussi active et aussi prospère que la nôtre ». Et ces changements, si le projet était adopté, seraient les suivants : la ville du Havre disposerait alors de 28 écoles, également partagées en 14 écoles laïques et 14 écoles congréganistes. Une répartition équitable qui « sauvegarderait complètement la liberté à laquelle chaque père de famille a droit » et offrirait « le grand avantage d'établir un heureux stimulant entre les deux enseignements ». Ouvrons ici une courte parenthèse pour rappeler les convictions de Siegfried concernant la laïcité : « L'instruction n'est qu'un moyen, l'éducation est le but [...]. Cette éducation doit avoir pour base la morale et la religion, non pas une religion de forme, mais une religion agissante [...], une foi vivante, formée par des convictions personnelles, résultant de l'étude de la parole de Dieu et du cœur humain<sup>22</sup> ».

Bien naturellement, la construction de huit nouvelles écoles nécessitera de lourdes dépenses, mais doit-on, pour autant, renoncer ? Non, affirme le premier adjoint, qui souligne que « de l'argent placé en instruction ne rapporte pas 5 ou 6 % mais bien 5 ou 6 000%, par le fait qu'un seul enfant arraché à l'ignorance peut par son travail, ses connaissances et ses moyens contribuer à la prospérité et à la grandeur de son pays<sup>23</sup> ».

L'exposé est favorablement accueilli. La commission chargée de l'étudier donne son accord et le 11 juillet 1871, le projet, sans changement notable par rapport au projet initial, est adopté par le Conseil municipal. Il prévoit, comme l'a chiffré Siegfried, de souscrire un emprunt de 1 200 000 francs à répartir sur plusieurs exercices.

Mais les lenteurs et tracasseries, le plus souvent volontaires, du conseil des bâtiments civils et du ministère de l'Instruction publique vont freiner considérablement la mise en route du programme : le 25 juin 1873, le Conseil délibère encore sur les remaniements présentés en juillet 1871. Un mois auparavant, le 24 mai, le président de la République française, Adolphe Thiers, mis en minorité par le parlement, démissionne. Il est remplacé par le maréchal de Mac-Mahon, qui charge le duc de Broglie de former un ministère. Sitôt constitué, le nouveau gouvernement œuvre à une restauration monarchique et fait voter la loi du 20 janvier 1874. Celle-ci confère le droit au chef de l'État de nommer les maires et ses adjoints sans obligation de les choisir parmi les conseillers municipaux. La conséquence, prévisible, ne se fait pas attendre ! Le 17 février, Ulysse Guillemard et ses quatre adjoints sont révoqués. Le nouveau maire, Bigot de la Robillardière, officier retraité de la marine, très influent dans le milieu catholique havrais, reporte à plus tard la construction de nouvelles écoles.

Ce n'est qu'à partir de 1878, date à laquelle Ulysse Guillemard et Jules Siegfried retrouvent leurs mandats respectifs de maire et de premier adjoint, que cette réforme des écoles, sans cesse retardée ou amputée, peut finalement prendre corps. De 1879 à 1881, on avait édifié 7 écoles neuves, offrant 2 900 places et coûtant 1 215 000 francs. Le projet approuvé par la délibération du 11 juillet était exécuté et dans l'exécution, « fait très remarquable », on n'avait dépassé les prévisions que de 15 000 francs seulement.

20 AMH, FC, D1-34.

21 Notons qu'au Havre, en 1871, il n'existe aucune école laïque de filles.

22 SIEGFRIED Jules, *La Misère : son histoire, ses causes, ses remèdes*, Paris, 1877, p. 138.

23 AMH, FC, D1-34.

Dans l'intervalle, Guillemard, depuis longtemps malade, était décédé, et Jules Siegfried, malgré les réticences de certains républicains à son égard, avait été nommé maire le 23 octobre 1878. Il y restera jusqu'au 6 janvier 1886. C'était donc à l'infatigable énergie de ce dernier qu'était imputable un tel tour de force.

Bien que s'opposant le plus possible à toute intervention étatique, Siegfried, afin de poursuivre la réalisation de son programme de constructions d'écoles, va devoir faire appel au ministre de l'Instruction publique. Celui-ci, Jules Duvaux, répond en janvier 1883 : « J'ai l'honneur de vous informer que voulant seconder les vues de la ville, j'ai décidé, en principe, qu'il lui sera accordé une subvention de 500 000 francs et que l'emprunt sera fixé à 1 million [...]. L'état des crédits de la Caisse des lycées, collèges et écoles ne permet pas d'accorder à la ville une subvention plus élevée<sup>24</sup> ».

La réalisation de ce nouveau programme ambitieux fut menée à bien et s'acheva en 1888. À cette date, la ville du Havre totalise 39 écoles publiques dont 24 écoles neuves, outre 30 écoles privées. Elle dispose – une rareté pour l'époque – d'un Cercle des instituteurs, créé, dès 1872, par Siegfried, et qui permet au personnel enseignant laïque « d'entretenir la bonne harmonie et de conserver l'esprit de corps<sup>25</sup> ». Enfin, la ville du Havre organise en 1885 – une fois encore, à l'initiative de son maire –, le premier congrès international des instituteurs de France.

### Le cercle Franklin

La réussite du Cercle mulhousien encourage Jules Siegfried à vouloir réaliser le même établissement au Havre. Il fait appel à la Ligue havraise de l'enseignement, dont il est alors le vice-président. Il essuie un refus. La Ligue invoque le motif que la fréquentation de ce cercle peut amener l'ouvrier à délaisser son foyer « pour passer tout son temps au Cercle et peut-être même une partie de ses nuits<sup>26</sup> ». En réalité, certains éléments conservateurs de la Ligue havraise redoutent qu'en donnant leur accord à ce projet, le Cercle catholique ouvrier des Gobelins, ouvert depuis décembre 1874, ne perde des adhérents<sup>27</sup>. Siegfried ne renonce pas : une souscription est lancée. Au mois de mars 1875, la Société anonyme du Cercle Franklin au capital de 200 000 francs est officiellement constituée<sup>28</sup>. Dans le même temps, la ville du Havre lui fait concession pour trente ans de la jouissance d'un terrain d'un hectare, idéalement situé sur le cours de la République. La ténacité de Jules Siegfried a eu raison des obstacles.

À la fin de l'année 1875, le bâtiment de deux étages, commencé en mai, est en voie d'achèvement. Le coût total de la construction, y compris le mobilier, les agencements et les honoraires de l'architecte havrais Théodore Huchon, s'élève à 185 756 francs<sup>29</sup>. Le rez-de-chaussée, dans sa partie centrale, comprend une très grande salle de réunion de 607 m<sup>2</sup>, de la hauteur de l'édifice où auront lieu des conférences, des concerts et de petites représentations théâtrales. Le Cercle Franklin ayant pour mission de réunir les membres de la famille, et non de les séparer, les adhérents, moyennant une cotisation annuelle de 5 francs, pourront venir à ces délassements du dimanche, avec leurs femmes et enfants. Répartis de part et d'autre de cette vaste pièce, on découvre également une salle d'escrime, un bouloir et une salle de gymnastique. À cela s'ajoutent, à gauche du vestibule, une salle de jeux, une salle des commissaires en charge de la bonne tenue du Cercle, une bibliothèque, et à droite, un buffet, dans lequel on interdira la consommation des boissons fortement alcoolisées. Au premier et au deuxième étage, on a prévu des salles de cours où des personnes de bonne volonté donneront le

24 GARSULT T., *Histoire de l'enseignement primaire au Havre*, 1889, p. 374.

25 *Ibid.*, p. 110.

26 AMH, FC, R<sup>2</sup> 31, Bulletin du Groupe havrais de la Ligue de l'enseignement.

27 LÉGOY J., *Le peuple du Havre et son histoire. Du négoce à l'industrie, 1800-1014*, Saint-Étienne-du-Rouvray, 1984, t. 3.

28 Le nom du Cercle fut donné en hommage à Benjamin Franklin, « au grand citoyen américain ami de l'ordre et partisan du travail et de l'instruction ».

29 OPPERMANN C.A., *Nouvelles annales de la construction*, 3<sup>e</sup> série, octobre 1878, p. 148.



soir des leçons de géographie, d'histoire, d'arithmétique, d'hygiène, des salles de lecture et de billard, ainsi que des salles de répétitions pour les sociétés musicales et les sociétés de secours mutuels<sup>30</sup>.

Le jour de l'inauguration, le dimanche 9 janvier 1876, à 15 heures précises, 2 500 à 3 000 personnes, ouvriers, employés et artisans confondus, envahissent la salle de conférences. Jules Simon, républicain modéré de la première heure, récemment élu sénateur inamovible et membre de l'Académie française, est venu de Paris pour présider la cérémonie d'ouverture. Siégeant au bureau, on remarque, outre Siegfried et Jules Simon, les grandes figures libérales du négoce havrais, notamment les Courant, Hauser, de Coninck, Mallet ou Paul Langer. Mais, bientôt, l'assistance se tait : les choristes de la Lyre havraise entament *Le Duquesne* du compositeur François Bazin, entrecoupé du *Domine salvam fac rempublicam*<sup>31</sup>, avant d'exécuter une cantate écrite spécialement pour la circonstance par Oeschner de Coninck, en l'honneur de Benjamin Franklin, de la paix et de la fraternité.

Dans le discours que Siegfried se doit de prononcer en sa qualité de fondateur et de président du Cercle, il est mis précisément l'accent sur le devoir d'entraide à l'égard des plus démunis, seul moyen d'assurer la cohésion sociale :

Le jour où chacun [...] comprendra qu'il doit s'occuper de ceux qui sont moins heureux que lui [...], cette question sociale, objet de tant d'effroi, parce qu'elle est peu connue, ne sera pas loin d'être résolue. Notre Cercle marque un pas en avant, car il montre notre désir très sincère de nous occuper dans un esprit d'affection et avec un entier désintéressement, des classes ouvrières. Nous comprenons surtout que dans notre pays où les excitations sont si faciles, le meilleur moyen d'empêcher les révolutions qui ne profitent à personne, c'est que ceux qui possèdent tendent une main franche et loyale à ceux qui ne possèdent pas<sup>32</sup>.

Jules Simon prend ensuite la parole. Pour l'auteur du *Devoir* et de *L'ouvrière*, la question sociale, sujet de tant de craintes de la part des élites républicaines, ne peut être résolue que par l'instruction et l'éducation morale de l'individu :

[...] Ce n'est pas tout d'être libre par la loi, si l'on n'est pas libre par l'esprit. Ce n'est pas tout d'avoir le droit à l'égalité, si l'on n'a pas les capacités que l'égalité suppose et que procure la culture intellectuelle.

[...] C'est un philosophe rationaliste qui vous tient ce langage, qui a foi profonde dans l'efficacité de la morale [...], et qui croit fermement que la République n'a de base solide que dans le cœur des citoyens qui se dévouent à l'accomplissement du devoir.

L'auditoire est conquis. Au terme de la première année d'activité, 2 000 adhésions sont enregistrées. Mais l'enthousiasme est de courte durée : trop de conférences, pas assez de loisirs simples et divertissants. L'attente du public est déçue :

Il ne faut pas croire que pour élever le niveau moral de l'ouvrier ou de l'employé, il soit nécessaire de lui faire entendre du Mozart ou l'inviter aux grandes manifestations de l'Art ; il faut déjà une éducation supérieure pour y goûter les sensations que donnent ces manifestations [...], et on doit considérer le cercle comme un lieu de récréation aimable, agréable, en même temps qu'un foyer d'instruction sans prétendre à des programmes élevés<sup>33</sup>.

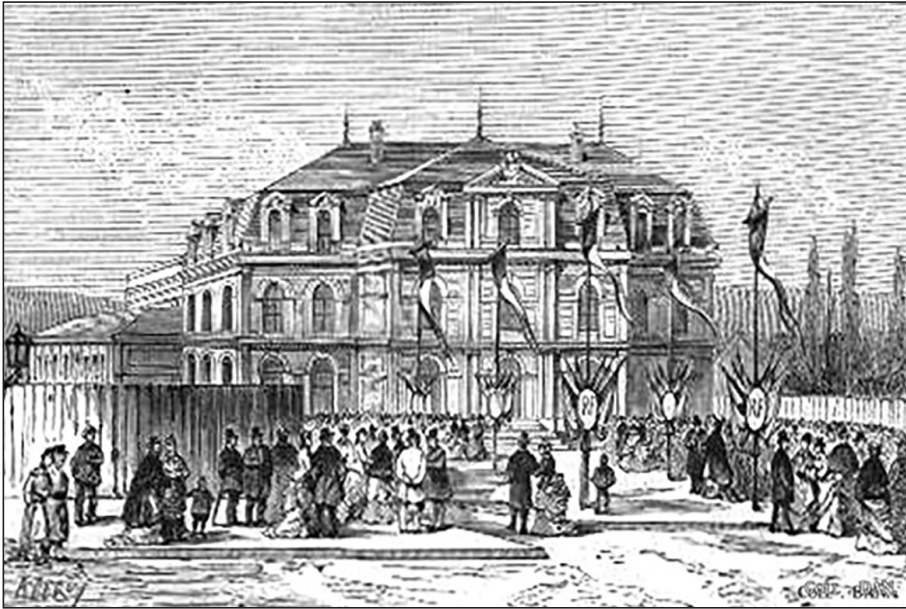
La seconde année, la moitié des membres ne renouvelle pas l'adhésion. Soucieuse des conséquences financières de cet échec, la municipalité envisage une autre affectation des locaux.

30 SIEGFRIED Jules, *La Misère...op. cit.*, p. 226.

31 Fixé lors du Concordat de 1801, le *Domine, salvam fac rempublicam* (Seigneur, sauve la République) devait être chanté à la fin de l'office divin dans toutes les églises catholiques de France.

32 Journal *Le Havre*, 10 janvier 1876. Compte rendu de l'inauguration du Cercle Franklin.

33 *Congrès international des cercles populaires de Paris, tenu les 11 et 12 juillet 1889, dans le cadre de l'exposition Universelle, et sous la présidence de J. Siegfried*, Imprimerie nationale, Paris, 1889, p. 12. Source : CNAM / CNUM.



Inauguration du Cercle Franklin le 9 janvier 1876.  
Collection Daniel Haté

Finally, the Circle, at the whim of fate, pursued its activities until 1893, the date at which the Franklin society is dissolved by administrative judgment. During its session of December 20, 1897, in agreement with the trade chambers, the city decides the opening of a Labor Exchange. This is done on April 23, 1898. Irony of history, this place of reunion, founded by Siegfried « in a spirit of fusion and rapprochement of the different classes of citizens<sup>34</sup> », was to become in the course of the following century – and to remain so to this day – the emblematic building of the workers' struggles in Havre.

### Des cités ouvrières aux Habitations à Bon Marché

It is in 1870, after having been elected first deputy mayor, that Siegfried constitutes, with Frédéric Mallet, as administrator delegate, and with the support of local businessmen, an anonymous construction company, the Havre Workers' Housing Society, with a capital of 200,000 francs. The goal pursued is the same as that of the Mulhouse Workers' Housing Society founded in 1853 by the manufacturer Jean Dollfus and the architect Émile Muller<sup>35</sup>: to give to a poor and reputedly nomadic population the taste for order, foresight and saving by allowing it to become the owner of its housing. To encourage the success of such an initiative, to underline its philanthropic character, the Municipal Council grants the Society a subsidy of 25,000 francs.

A set of 70 houses rises soon to the east of the lower city, in the Sainte-Marie district. Grouped two by two, these dwellings form today the rue de la Cité havraise, near the course of the République. Each, on a plot of about 100 m<sup>2</sup>, has four rooms, a small garden to grow some vegetables and a rear courtyard for storing firewood. On the ground floor, a glass entrance door opens onto a living room of 14.8 m<sup>2</sup>.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>35</sup> KLEIN Pierre, *Émile Muller (Altkirch 1823-Nice 1889), un homme, une vie, une œuvre*, Société d'Histoire du Sundgau, 2013, pp. 85 – 110.

Équipé d'une cheminée, il « peut servir de cuisine et de salle à manger, au besoin de chambre à coucher » ; à gauche du séjour, se trouve une seconde pièce de 5,7 m<sup>2</sup>. Un escalier intérieur dessert deux chambres à l'étage, respectivement de 14,8 et 5,7 m<sup>2</sup>. Le prix du terrain et de la construction étant plus élevé au Havre qu'en Alsace – 5 francs le mètre contre un franc –, déplore Siegfried, il a été impossible d'augmenter la surface des pièces à vivre. Toutefois, si l'on doit comparer ces « habitations propres et riantes » à ces « affreux taudis qu'habitent les ouvriers du port, on sera surpris de la différence, et cependant ces taudis ne coûtent guère moins de 300 francs par an, et les malheureux qui s'y entassent peuvent bien y demeurer vingt-cinq ans sans jamais devenir propriétaires du moindre moellon de la maison<sup>36</sup> ». Ce qui n'est pas le cas de la Cité havraise où le locataire, pour un logement neuf de 3 000 francs, et moyennant le règlement d'une mensualité, capital et intérêts compris, de 24 francs 05, peut devenir propriétaire au bout de 15 ans.

Au 31 décembre 1884, sur 56 pavillons vendus par devant notaire, 38 se trouvent entièrement payés. Succès commercial aidant, la Société décide de réaliser, plus à l'est, rue Desmallières, un second lotissement de 47 pavillons. Les nouvelles constructions sont plus vastes, mais aussi un peu plus coûteuses puisque leur prix minimum de vente, de 3 000 francs passe à 4 300 francs. L'augmentation soulève aussitôt les critiques : outre le montant du loyer qui, dit-on, favorise les employés au détriment des ménages ouvriers les plus modestes, certains opposants vont jusqu'à soupçonner les actionnaires d'enrichissement personnel<sup>37</sup>. Ces allégations fallacieuses, loin de démotiver Siegfried, le stimulent au contraire.

Un pas décisif est franchi dans ce sens en juin 1889. Profitant du cadre favorable de l'Exposition universelle de Paris et de ses millions de visiteurs, la section d'Économie sociale organise à l'Esplanade des Invalides, trois jours durant, son premier « Congrès international des habitations à bon marché ». Jules Siegfried, qui en assume la présidence, souhaite que ce « Congrès ne se borne pas à des discussions théoriques, mais arrive à des résultats pratiques<sup>38</sup> ».

Souhait exaucé, puisque le 28 juin, à la séance de clôture, les membres participants, nombreux à être venus de France et de l'étranger, se mettent d'accord pour qu'une société nationale soit créée, « ayant pour but d'encourager, par des conférences, publications, concours de plans, renseignements, etc., les industriels, les ouvriers par la coopération, ou des sociétés locales, à construire des maisons saines et à bon marché<sup>39</sup> ». Conformément au projet de résolution émis par le président, « cette société ne fera aucune opération d'achat de terrains ou de constructions de maisons<sup>40</sup> ».

Le 17 décembre 1889, la Société française des habitations à bon marché (SFHBM) est constituée. Elle va permettre à ses fondateurs d'élaborer une proposition de loi que Jules Siegfried, alors député, dépose le 5 mars 1892 sur le bureau de l'Assemblée nationale. Le texte, qui préconise des exonérations fiscales pour les maisons à faible loyer et un accès facilité au crédit public pour les sociétés d'HBM, est adopté sans difficulté par la Chambre, en deuxième lecture, le 25 mars 1893. Il n'en va pas de même au Sénat : les articles 7 et 8, c'est-à-dire l'autorisation accordée à la Caisse des dépôts et consignations, aux Caisses d'épargne, aux bureaux de bienfaisance, d'employer une part de « leur fortune personnelle en acquisition ou en construction d'habitations à bon marché », suscitent de vifs et longs débats, notamment de la part du sénateur Louis Buffet, hostile à l'utilisation de fonds publics pour servir des intérêts privés<sup>41</sup>. Amendée par le Sénat, au cours de ses séances du 8 et 12 novembre 1894, la proposition de loi est définitivement

36 « La Cité havraise, logements à bon marché du Havre », *La Nature, revue des sciences appliquées aux arts et à l'industrie*, Masson éditeur, 1885, 13<sup>e</sup> année, p. 91. Source : CNAM/ CNUM.

37 ARDAILLOU P., *op. cit.*, p. 387.

38 ROUILLET A., *Congrès international des HBM, compte rendu de la session tenue à Paris, du 26 au 28 juin 1889*, Paris, Imprimerie nationale, p. 14, source : CNAM/CNUM.

39 *Ibid.*, p. 52.

40 *Ibid.*, p. 13.

41 J.O. du 26 mars 1893, Assemblée nationale. Source : BnF/Gallica.

adoptée le 26 novembre par la Chambre des députés, après déclaration d'urgence. Baptisée loi Siegfried, elle se trouve amputée, dans un premier temps, de toute possibilité de financement direct auprès des Caisses d'épargne. Seuls, la Caisse des dépôts et les bureaux de bienfaisance, après accord du Préfet, y sont autorisés à hauteur d'un cinquième de leurs réserves respectives. Jugé par certains insuffisant, ce dispositif législatif n'en reste pas moins d'une grande portée, particulièrement en cette fin de siècle où l'habitat populaire représente un enjeu économique et politique important en France, et où l'État – en passe de devenir bientôt « État-providence » –, fait encore appel à « l'initiative privée » pour répondre à cette urgente question.

### Le bureau municipal d'hygiène

« L'étude du logement s'était, pour mon père, révélée extrêmement féconde [...]. L'hygiène, inséparable de la construction, ne tarda pas à s'imposer à son attention », relate son fils André Siegfried<sup>42</sup>. Plus encore que l'étude du logement, c'est la rencontre avec le docteur Gibert qui va développer chez le maire du Havre un intérêt quasi obsessionnel pour les problèmes de santé publique. Né dans le canton de Genève, d'une famille française de réfugiés protestants, époux d'une demoiselle Dollfus, de Mulhouse, Joseph Gibert s'installe au Havre, en 1861. Préoccupé par le taux important de la mortalité infantine en région normande, il y fonde, une quinzaine d'années plus tard, un dispensaire pour enfants malades, le premier de ce genre en France, « un moyen terme entre le coûteux traitement à domicile et l'hôpital », où le risque infectieux est alors très important<sup>43</sup>. Un autre projet lui tient également à cœur : doter le Havre d'un bureau d'hygiène municipal, qui aurait mission à « tout savoir, à tout voir, à tout inspecter ». Déclaration des maladies contagieuses, mesures prophylactiques, constatation des naissances et des décès à domicile, inspection des écoles, assainissement des rues, impasses et habitations insalubres, contrôle des denrées alimentaires et des boissons, etc., relèveraient de son autorité et permettraient de localiser et d'arrêter la propagation des épidémies.

Mais pour mener à bien ce vaste programme, il lui faut le soutien d'une personnalité politique locale. Le 6 janvier 1878 ont lieu les élections municipales. Non sans peine, Gibert est élu conseiller, le 36<sup>e</sup> sur 36, avec 5378 voix, sur la liste de Jules Siegfried, dont il est l'ami et le médecin de famille. « Ce n'est pas chose facile dans notre pays, tout imprégné d'esprit routinier, de faire une innovation quelconque [...]. Vous êtes traité d'utopiste, de médecin rêveur ou ambitieux », constate-t-il, avec amertume<sup>44</sup>. C'est pourtant ce qu'il tente au cours de la séance municipale du 11 février 1878 : « Nous avons demandé, mes collègues les docteurs Fauvel, Lafaurie et moi, la création d'un bureau d'hygiène [...]. Une Commission fut nommée et pendant plusieurs mois, elle voulut bien entendre le développement de nos idées qui ne lui paraissaient pas bien pratiques ni utiles, de prime abord ». En effet, sur les quinze médecins appelés à débattre de la valeur du projet, neuf y sont opposés. Le modèle bruxellois, proposé par Gibert, pourtant remarquable en matière de salubrité publique, y est repoussé, au prétexte que « le caractère national et les mœurs de la Belgique se prêtent [...] mieux que ceux des Français à cette soumission absolue aux règles imposées par l'autorité municipale ».

Le 12 février 1879, après un an d'attente et d'atermoiements, sous l'influence de Jules Siegfried, redevenu, entre temps, premier adjoint, puis maire de la ville au décès de Guillemard, la Commission prend sa décision : « [...] Le rapporteur, M. Bazan, donnait gain de cause à la plupart de nos idées. Le maire, comprenant l'importance d'une pareille question, l'étudia avec nous, et en fut bientôt le plus ardent défenseur<sup>45</sup> ». Le 18 mars, l'arrêté, confirmant l'établissement du bureau municipal d'hygiène, est définitivement signé.

42 SIEGFRIED André, *op. cit.*, p. 98.

43 *Le Dispensaire du Havre*, Masson éditeur, 1885, p. 253. Source : CNAM / CNUM.

44 Dr GIBERT, « Création d'un Bureau municipal d'Hygiène au Havre », *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, 1879, Masson éditeur, p. 355. Source : medic@. Les citations suivantes sont tirées du même ouvrage.

45 *Ibid.*, p. 357.



Même si, au départ, l'on dut déplorer la faiblesse des ressources, le bureau démontra rapidement son efficacité, notamment par la diminution de la mortalité infectieuse. Vingt-trois ans avant la loi du 15 février 1902, rendant obligatoire la création d'un bureau sanitaire pour toute commune de 20 000 habitants et plus, le premier bureau d'hygiène de France avait atteint les objectifs que s'étaient fixés ses fondateurs.

### La carrière parlementaire

« L'intérêt puissant d'une collaboration directe à la vie nationale, le plaisir de fréquenter, en collègue, les plus grands hommes du temps, le devoir aussi de servir la France sur le théâtre le plus large possible » incite Siegfried à envisager la députation<sup>46</sup>. Candidat malheureux aux législatives du 14 octobre 1877, face au monarchiste Levaillant du Douët, il se fait en revanche élire conseiller général du canton de Bolbec, le 5 novembre de la même année, réunissant sur son nom 2015 voix, contre 1499 à son adversaire Selle. En août 1881, encore convalescent d'une typhoïde dont il a failli mourir, il décide de ne pas se présenter et « pousse à sa place Félix Faure, préférant quant à lui, rester maire<sup>47</sup> ».

C'est aux élections d'octobre 1885 que Siegfried, porté par le succès de la liste républicaine de Seine-Inférieure, est élu député. Il décide, non sans déchirement, de quitter le Bosphore, son élégante et vaste demeure de la Côte d'Ingouville où « l'on dominait la ville, le port, l'estuaire de la Seine [...], où la vue se perdait sur l'infini de la mer », et part pour Paris, emménageant avec son épouse et ses trois fils au 6, Rond-Point des Champs-Élysées, puis, à compter de 1895, au 226 boulevard Saint-Germain.



Le Bosphore - Photo de Marc Gaboriaux

46 SIEGFRIED André, *op. cit.*, p. 98.

47 *Ibid.*, p. 99.

Grâce aux conseils avisés de son frère Jacques, financier influent, Jules Siegfried découvre un milieu de la politique et des affaires bien différent de celui qu'il a autrefois connu à Mulhouse et plus récemment au Havre. Immoralité, veulerie, cynisme sont alors les maîtres-mots. Un climat délétère s'installe, favorisant l'émergence de nombreux scandales qui, demain, entacheront les hautes sphères gouvernementales.

De nature optimiste, il se demande pourtant s'il ne doit pas démissionner et, lors d'une réunion privée au Havre, avec Félix Faure, le 8 janvier 1886, il confie à son auditoire : « Je peux vous assurer que j'ai passé à la fin de l'année [1885] les six semaines les plus tristes de ma vie<sup>48</sup> ». Ce moment de désarroi est de courte durée. Bien que novice et craignant au début de son mandat de « se lancer dans la mêlée », Siegfried suit assidûment les séances, les commissions, « fréquente les couloirs » où s'exerce, selon lui, les influences, en un mot, prend goût à sa nouvelle carrière de parlementaire ; « en dépit des circonstances, il était heureux, parce qu'il avait trouvé, sur le plus vaste théâtre qu'il eut encore connu, l'occasion d'agir<sup>49</sup> ».

Ses talents d'ancien négociant international, de gestionnaire prudent et avisé sont vite reconnus, et lui valent, à plusieurs reprises, de se voir proposer un portefeuille. Mais chaque fois, le projet échoue : soit le ministère n'arrive pas à se constituer, soit lui-même se refuse à « s'associer à n'importe quelle politique, à soutenir les yeux fermés n'importe quel chef<sup>50</sup> ».

C'est seulement le 8 décembre 1892 qu'Alexandre Ribot, président du Conseil, lui offre le Commerce et l'Industrie ; un domaine que Siegfried affectionne tout particulièrement et auquel vient s'adjoindre, à partir du 11 janvier 1893, le département Colonies. Mais son activité au sein de ce cabinet modéré est de courte durée : sous les coups de boutoir du scandale de Panama et la démission, liée à cette affaire, de Maurice Rouvier, ministre des Finances, le gouvernement Ribot est renversé le 30 mars 1893.

Reconduit avec succès aux législatives de septembre 1889 et d'août 1893, dans la 1<sup>re</sup> circonscription du Havre, Siegfried se présente à l'élection partielle du 8 août 1897, organisée par le Sénat pour pourvoir au siège vacant de Paul Casimir-Perier, récemment décédé. Sa candidature est favorablement accueillie par les délégués. Le résultat du scrutin est sans appel : Siegfried arrive en tête avec 1020 voix contre 234 à son vieil adversaire Henri Levaillant du Douet et 44 à Louis Ricard, député rouennais, ancien ministre.

Mais l'état de grâce est de courte durée : le 28 janvier 1900, au renouvellement triennal de la Haute Assemblée, Siegfried est battu par les modérés unis à la droite, qui lui reproche son engagement aux côtés des dreyfusards et son soutien au bloc des gauches du gouvernement Waldeck-Rousseau. « Il est impossible de réunir contre un homme plus de violences passionnées », déplore le *Journal de Rouen*, à propos de l'excès des attaques xénophobes, antireligieuses et diffamatoires dirigées contre Siegfried par le directeur du *Nouvelliste*, quotidien normand tout acquis aux conservateurs. C'est donc en se rapprochant des radicaux et même des socialistes qu'aux élections de mai 1902, il réintègre le palais Bourbon ; il y siègera encore vingt années durant, sans interruption, jusqu'à son décès le 22 septembre 1922. Nommé doyen d'âge le 18 janvier 1918 et, en cette qualité, président de la Chambre, il a l'honneur et l'émotion de recevoir en décembre 1919 ses collègues députés d'Alsace et de Lorraine, appelés pour la première fois à siéger, après une absence de presque cinq décennies.

Comme en témoignent les tables analytiques et nominatives des archives de l'Assemblée nationale que nous avons consultées<sup>51</sup>, son activité parlementaire est considérable au sein des nombreuses Commissions dont il fut membre, rapporteur ou président. Commerce et industrie,

48 AD5M/JPL 3-190, *Journal de Rouen*, lundi 11 janvier 1886.

49 SIEGFRIED André, *op. cit.*, p. 114.

50 *Ibid.*, p. 110.

51 Nos remerciements vont à M<sup>me</sup> Cagniard et M<sup>r</sup> Marcincal, chef de la division archives de l'Assemblée nationale, pour leur précieuse collaboration.



colonies<sup>52</sup>, douanes, affaires maritimes, hygiène publique, législation sociale, urbanisme, sont les commissions les plus fréquemment nommées et Siegfried, seul ou en groupe, y sera l'initiateur d'importantes propositions de lois.

Certaines de ces propositions furent adoptées durant le temps de ses huit législatures : loi du 30 novembre 1894, dite loi Siegfried, sur les habitations à bon marché ; loi du 25 février 1902 sur la santé publique, « organisant la lutte contre les maladies transmissibles, cherchant à rendre obligatoire les vaccinations, à assurer l'alimentation des communes en eau potable » ; loi du 13 mars 1917 favorisant l'organisation du crédit au petit commerce et à la petite industrie ; loi du 14 mars 1919 relative aux plans d'aménagement et d'extension des villes. D'autres propositions, en revanche, attendront parfois longtemps : loi du 12 juin 1920 sur l'autonomie administrative et financière des ports de commerce, ordonnance du 21 avril 1944, accordant aux femmes le droit de vote<sup>53</sup>. D'autres, enfin, seront rejetées : ce sera le cas du contre-projet présenté le 14 mars 1918 dans le cadre des débats sur le monopole de l'alcool. Dénonçant « l'ivrognerie qui, même parmi les femmes, a pris depuis la guerre des proportions considérables », Siegfried demande l'interdiction des liqueurs fortes sur l'ensemble du territoire national<sup>54</sup>. Soumis aux votes, son contre-projet ne recueillera que 43 voix.

Travailleur infatigable, Jules Siegfried n'eut de cesse, sa vie durant, que de se vouer au service d'autrui. C'est ainsi qu'il participa bénévolement à de nombreuses œuvres et organisations à caractère social, charitable ou éducatif ; parmi celles-ci, nous nous attarderons sur le Musée social, les Asiles de La Force et l'École alsacienne de Paris.

### Le Musée social

Fondée dans le but « de mettre gratuitement à la disposition du public les documents, modèles, statuts, etc... des institutions sociales qui ont pour objet et pour résultat d'améliorer la situation matérielle et morale des travailleurs », s'interdisant, d'autre part, toutes discussions politiques et religieuses, la Société du Musée social se définit plus largement comme un lieu de réflexion et d'échanges, un centre de vulgarisation des savoirs, tout comme le fut et le reste, sa prestigieuse aînée, la Société industrielle de Mulhouse, pour l'avancement et la propagation de l'industrie<sup>55</sup>. Il faut chercher l'origine de cette institution privée, reconnue d'utilité publique, dans la rencontre faite, au cours de l'Exposition universelle de 1889, entre Jules Siegfried, alors président de la section d'Économie sociale, le financier protestant Léon Say, le leplaysien Émile Cheysson et le futur mécène, le comte Aldebert Pineton de Chambrun. « Le grand exemple donné en 1889 avait profondément ému les esprits sérieux. L'éclatant succès de cette exposition de faits sociaux avait été [...] pour le public une révélation de ce que beaucoup d'industriels avaient su faire spontanément [...]. Tout le monde sentait que ces changements devaient s'opérer d'un commun accord entre le capital et le travail<sup>56</sup> ».

Après une carrière de préfet sous le Second Empire, puis de député et de sénateur de la Lozère, le comte de Chambrun s'était retiré de la vie publique en 1879 pour se consacrer à l'écriture, à la musique et aux questions sociales. Rallié aux idées de Siegfried et de ses amis, le comte de Chambrun décide de mettre à leur disposition sa fortune, un immeuble de rapport sis rue du Faubourg-Montmartre et son hôtel particulier du 5, rue Las Cases, à Paris, pour y abriter le

52 En 1898, Jules Siegfried crée le groupe colonial au Sénat, identique à celui existant à la Chambre des députés. CHALON Cl., *Le Havre colonial*, Presses universitaires de Rouen, 1999, p. 407.

53 « Il faudra que dans tout le pays [...], il soit donné aux femmes le bulletin de vote, pour leur admirable attitude durant la guerre », Allocation de séance de J. Siegfried, le 8 janvier 1908, *J.O.* du 9, p. 12 ; également, intervention du 8 mai 1919, *J.O.* p. 2238.

54 *J.O.* du 15 mars 1918, séance ordinaire du 14 mars, Assemblée nationale, p. 924.

55 Statuts de la Société du Musée social, annexés au décret du 31 août 1894, qui la reconnaît d'utilité publique, section II, article 1<sup>er</sup>, p. 14, source : Cedia/musée social.

56 *Le Musée social*, Calmann-Levy, 1895, introduction, p. II, source : Cedia/ Musée social.

siège social de la fondation. Le 25 mars 1895, jour de l'inauguration officielle, une assistance nombreuse se presse pour applaudir aux longs discours d'usage qui, tous, louent la générosité du comte et le remercient d'aider « ainsi puissamment à fonder la paix sociale ».

Nommé, dès le départ, président du Comité de direction du Musée, Jules Siegfried assumait cette fonction jusqu'à la fin de sa vie ; ce fut Georges Henri Risler, d'origine alsacienne, réformateur social et industriel à Caudebec-en-Caux, en Seine-Maritime, qui sera appelé à lui succéder de 1922 à 1941.

### Les Asiles de La Force

Jeunesse mouvementée que celle de Jean Antoine Bost, dit John Bost, né en 1817 à Moutier-Granval (canton de Berne) et fils d'Ami Bost, un pasteur très impliqué dans le « réveil » du protestantisme genevois. À douze ans, l'enfant doit interrompre ses études pour cause de maladie et devient apprenti relieur, à Genève. Il y fait la connaissance de Franz Liszt qui, conquis par les prédispositions du jeune homme pour le jeu du piano, l'engage à se consacrer à la musique. Abandonnant la reliure, John Bost part à Paris pour se perfectionner. Nouvelle rencontre : cette fois avec le pasteur Louis Meyer qui lui fait approcher la misère de la rue et des hôpitaux. Abandonnant la carrière musicale, il tente de reprendre ses études au collège protestant de Sainte-Foy-la-Grande, mais en vain. C'est à Montauban que, moniteur dans un asile, il a la révélation de son futur destin. Une jeune élève s'est enfuie : il la retrouve, s'en préoccupe, la sauvant ainsi de la déchéance inéluctable qui l'attendait.

Le 24 mai 1848, dans le cadre rural du village de La Force, proche de Bergerac, en Dordogne, s'ouvre « La Famille évangélique », un refuge, « sans murs ni clôtures », qui accueille, nourrit, soigne et éduque des jeunes filles orphelines ou « moralement abandonnées ». Premier maillon d'un ensemble de 9 pavillons au décès du fondateur, en novembre 1881, il abrite alors 500 pensionnaires des deux sexes et de tous âges, célibataires ou en situation de veuvage, souffrants de troubles mentaux ou de handicaps physiques<sup>57</sup>.

C'est vraisemblablement au cours des années 1869-1870, par l'intermédiaire de la belle-famille Puaux, que Jules Siegfried entendit parler des Asiles pour la première fois. Entré en octobre 1881 comme assesseur au Conseil d'administration, Siegfried n'oubliera jamais ses « pauvres déshérités » et les servira « de son inlassable activité, de sa grande influence et de son inépuisable bonté ». Ainsi, pendant la guerre de 1918, alors que la situation alimentaire, par suite d'une grande sécheresse, était devenue très critique, et que « les pensionnaires maigrissaient visiblement, Mr Jules Siegfried prit en mains la cause des Asiles et réussit à obtenir pour eux 30 balles de riz. Ce jour-là, il fut leur sauveur<sup>58</sup> ».

### L'École alsacienne de Paris

Au lendemain du traité de Francfort de mai 1871, un groupe de personnalités scientifiques et universitaires – la plupart d'origine alsacienne – décide de créer à Paris un établissement privé laïque d'enseignement<sup>59</sup>. L'objectif est d'y développer une pédagogie moderne, basée sur la participation active des élèves, sur une discipline sans récompense ni punition, à l'opposé des méthodes autoritaires et passivistes pratiquées partout ailleurs. Le chimiste Charles Friedel, membre de l'Institut, le doyen de la faculté de médecine Adolphe Wurtz – futur sénateur –, l'ingénieur général des Mines, Alphonse Parran, l'ingénieur centralien Louis Sautter, ainsi que l'historien Gabriel Monod, professeur au Collège de France, souscrivent au financement de

57 La fondation totalise aujourd'hui 21 pavillons, emploie 1 265 salariés et accueille 1 000 résidents.

58 « Un deuil pour les Asiles », bulletin *Notre prochain* n° 16, 1922, cote 401 H/731016-006, archives de la fondation John Bost, avec l'aimable autorisation de M<sup>me</sup> D. Mignon, présidente de la Société d'histoire du protestantisme de la vallée de la Dordogne (S.H.P.V.D.), que nous remercions vivement.

59 *Théodore Beck, Mes souvenirs, 1890-1922*, archives de l'École alsacienne de Paris, avec l'autorisation de son directeur, M. de Panafieu, auquel nous adressons notre gratitude.

l'École, qui s'installe, en octobre 1874, au 5, avenue Vavin, puis occupe en 1881, les locaux neufs des rue d'Assas et Notre-Dame des Champs.

Dynamisée par le dévouement de Frédéric Rieder, son directeur, et la gestion prudente d'Adolphe Parran, nommé président du conseil d'administration, l'École alsacienne de Paris accueille de plus en plus d'élèves ; sa réputation grandit, tant en France qu'à l'étranger.

En 1903, Jules Siegfried succède au président Alphonse Parran, subitement décédé. Le directeur est alors le Strasbourgeois Théodore Beck, Alsacien, ancien professeur d'allemand et de latin, que Frédéric Rieder, gravement malade et démissionnaire en 1891, avait recommandé pour ce poste. L'esprit novateur de ces deux hommes va apporter un second souffle à l'École, qui atteint alors l'effectif de 300 élèves. C'est ainsi que, dès 1905, passant outre la réticence des hautes autorités scolaires, l'École alsacienne permet l'entrée des élèves filles dans ses classes élémentaires. Peu à peu, elle décidera d'étendre la coéducation – l'on ne prononce pas encore le mot de mixité – à l'ensemble de ses classes secondaires. Autre temps fort dans l'histoire de l'École, le projet conçu personnellement par Siegfried d'un jardin d'enfants : organisé selon les méthodes de la pédiatre Maria Montessori, cet espace de vie et d'éveil préscolaire pour enfants de 3 à 6 ans est inauguré en octobre 1912 et fera la fierté de ses éducatrices successives.

En dépit de ses multiples charges de travail, Siegfried continua de s'impliquer dans la vie de l'École jusqu'en 1922, année de son décès.

### **Le plus grand affront, le plus bel hommage**

Après la disparition de sa compagne survenue le 28 mai 1922 à Paris, Jules Siegfried, le temps des vacances parlementaires, vient se réfugier au Bosphore, sa demeure de la « Côte ». Mais Le Havre, ville d'adoption pour le développement de laquelle il s'est tant investi, est alors le théâtre d'un grave conflit social. Depuis plusieurs mois, les ouvriers des Chantiers et Ateliers de la Gironde du Havre (filiale du groupe Schneider du Creusot) sont en grève ; les métallurgistes refusent la baisse de salaires de 10 % imposée par leur direction. En l'absence d'entente entre les parties, la grève se durcit et s'étend à d'autres secteurs économiques de la ville. Face à une situation qui, chaque jour passant, devient explosive, Siegfried et ses collègues, le sénateur Brindeau et le député Ancel, tentent un rapprochement ; ils sont brutalement éconduits par le patronat du Comité des Forges. Le 26 août, l'irréparable a lieu : l'armée tire sur les manifestants, faisant quatre morts et de nombreux blessés. Pour Siegfried, défenseur acharné de la paix sociale, c'est le constat brutal d'un échec, qui, ajouté au choc moral éprouvé par la perte de son épouse, va le faire bientôt chanceler : « Le drap de la mort vient d'être tiré sur une grande figure havraise », titre Pierre Monatte, à la une de *L'humanité* du jeudi 28 septembre 1922<sup>60</sup>.

Il est difficile d'oublier le mot douloureux qui tomba de sa bouche il y a quelques semaines, poursuit le rédacteur. C'était au sortir de la chambre syndicale patronale où il avait été [...] tenté une suprême démarche de conciliation. Jamais un tel affront, déclara-t-il, n'a été fait à mes cheveux blancs.

[...] M. Siegfried est mort, on sentait, cela ne fait pas de doute, qu'il était d'un autre âge. Le drap mortuaire qui le recouvre ensevelit l'un des derniers survivants de la génération qui essaya de fonder une République [...].

Moins que personne, il ne pouvait être dupe des illégalités et des crimes qui ont marqué la grève du Havre. [...] On peut dire à son honneur que ces derniers jours ont été hantés par le remords de laisser un Lallemand (le préfet) verser le sang ouvrier dans les rues du Havre<sup>61</sup>.

Jules Siegfried pouvait-il espérer plus bel hommage ?

60 Pierre Monatte, 1881-1960, ancien ouvrier du livre, fondateur de la *Revue ouvrière*, en 1909, et de la *Révolution prolétarienne*, en 1925 ; l'une des figures majeures du syndicalisme français, opposé à la politique d'Union sacrée voulue par Poincaré, en 1914.

61 *L'humanité* du jeudi 28 septembre 1922, n° 6760. Source : BnF/Gallica.